

## Le mot du Maire

**AVRIL 2016**  
**N° 59**

### Sommaire

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Ouverture de classe      | 2   |
| Le Grand Reims           | 2   |
| Le territoire envisagé   | 3   |
| La C.L.E.F. récompensée  | 4   |
| Nouveau quartier         | 4   |
| Les chiffres du Sycomore | 4   |
| Arrêt sur images         | 5-6 |
| Jardinons à l'école      | 6   |
| La classe des CE1/CE2    | 7   |
| La classe des CM1/CM2    | 7   |
| Les conseils municipaux  | 8   |
| Arrêt et stationnement   | 9   |
| La bibliothèque          | 9   |
| Le budget communal 2015  | 10  |
| Bilan 2014 et 2015       | 11  |
| Hauteur d'eau            | 11  |
| Rapport Véolia           | 11  |
| Les mots croisés de Guy  | 12  |
| Annonce                  | 12  |
| Info multimédia          | 13  |
| Revue de presse          | 14  |
| Relève des compteurs     | 14  |
| Soirée buffet à l'école  | 14  |
| Les événements           | 14  |

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Marne vient d'être arrêté par Monsieur le Préfet et prévoit une rationalisation de la carte intercommunale resserrée autour des bassins de vie.

Le projet s'inscrit dans ce nouveau contexte avec comme objectif de renforcer l'attractivité de notre département dans cette nouvelle région « Grand Est », fusion des régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette nouvelle région, d'une superficie de 57433 km<sup>2</sup>, regroupe 10 départements et une population de 5,5 millions d'habitants.

Le schéma actuel a beaucoup évolué, pour notre secteur, depuis le mois d'octobre 2015 et tout au long de la procédure les élus ont été associés afin de pouvoir arrêter, au 31 mars 2016, la nouvelle carte intercommunale qui prévoit la création de la communauté urbaine du « Grand Reims ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 marque, également, l'entrée en vigueur de la nouvelle formule du règlement de PLU (Plan Local d'Urbanisme). Notre commune travaille, actuellement, sur la révision de son PLU et nous intégrerons, bien évidemment, cette nouvelle présentation. Le bureau d'études doit nous faire parvenir un plan des grandes orientations, décidées par vos élus, qui sera affiché dans l'entrée de la mairie et consultable aux heures d'ouverture.

Le printemps s'installe timidement et marque le retour des activités en extérieur.

Aussi, je vous rappelle que des règles existent en matière de nuisances sonores, bruits de particuliers mais également bruits émis par les animaux ou matériels dont vous avez la responsabilité : tondeuse, tronçonneuses, aboiements... ; il est nécessaire de respecter ces règles afin de garder de bonnes relations avec son voisinage.

Anny Dessoy

## **Vous prévoyez des travaux : attention !**

Tous travaux dans une propriété (murs, façades, véranda, abri de jardin, piscine, clôtures...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Ces formulaires sont téléchargeables sur le site :

[www.urbanisme.gouv.fr](http://www.urbanisme.gouv.fr) ou sur le site de la commune :  
[www.mairie-lesmesneux.fr](http://www.mairie-lesmesneux.fr) (index démarches).

**Dans tous les cas, se renseigner à la mairie.**

## **Les pompiers...**

Les pompiers des Mesneux cherchent des bénévoles !

**Contactez Lionel au 06.70.38.86.85**

## **Ouverture de classe dans le regroupement : mais où ?**

Les effectifs en primaire augmenteront à la prochaine rentrée, avec 30 enfants prévus en classe de CP. Aussi, l'Inspection Académique envisage l'ouverture d'une classe dans le regroupement scolaire pour le mois de septembre prochain.

Au cours d'une réunion, en date du 14 mars 2016, à laquelle était convié un représentant de chaque commune, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale propose l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe aux Mesneux puisqu'il existe déjà une direction dans cette école. D'autre part, la cantine est assurée également dans le village, ce qui permettrait aux enfants d'y être accueillis directement à la sortie de la classe et éviterait de la fatigue supplémentaire et des temps de transport inutiles. Monsieur le président du syndicat scolaire était représenté par sa vice-présidente et, à l'unanimité des présents, il est acté que l'ouverture serait sur la commune de Les Mesneux.

Mais le lendemain, le mardi 15 mars 2016, le président du syndicat contacte l'Inspection Académique pour exiger

l'ouverture de la classe sur la commune de Sacy, ce qui fragilise, en plus, la pérennité du poste de l'enseignante.

Ce choix n'a semble-t-il pas été dicté par l'intérêt des enfants mais probablement par des considérations politiciennes complètement extérieures à l'équilibre et au bien-être des enfants. Il est à noter qu'un enfant cantinier, scolarisé à Sacy, quitte l'école à 11h30 mais n'arrive à la cantine qu'à 12h10, et doit repartir à 12h50 pour reprendre la classe à 13h30.

Il ne bénéficie donc que de 40 minutes pour se restaurer (avec le temps du déshabillage, de l'installation, du service et de l'habillage...)

Des déléguées de parents ont adressé un courrier à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin de reconsidérer la localisation de l'implantation de cette nouvelle classe, mais à ce jour, elles n'ont pas eu de réponse.

Anny Dessoy

## **Communauté Urbaine du « Grand Reims »**

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui vient d'être adopté, prévoit la constitution d'une Communauté Urbaine, dite du « Grand Reims », regroupant 144 communes et 298 000 habitants.

Ce nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) est issu de la fusion de Reims Métropole et des communautés de communes de Champagne-Vesle, de Beine-Bourgogne, du Nord Champenois, de Fismes Ardre et Vesle, de la Vallée de la Suippe, des Rives de la Suippe, de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et de 18 communes de la communauté de communes Ardre et Châtillonnais.

Le « Grand Reims », qui sera créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a pour objectif de peser davantage dans notre nouvelle grande région qui est constituée de pôles importants tels que Strasbourg et l'Eurométropole ou encore les agglomérations lorraines, notamment la Communauté Urbaine du Grand Nancy et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole. L'opportunité du « Grand Reims » sera d'être la porte d'entrée Est du Grand Paris et la porte d'entrée Ouest de la nouvelle région « Grand Est ».

Ce nouveau territoire est à construire, avec une ville centre très dense entourée de communes semi-rurales, voire rurales. Différents ateliers ont été constitués avec des thématiques précises comme le pacte financier et fiscal, l'exercice des compétences, la charte de gouvernance ou le projet de territoire.

Le pacte financier et fiscal a fait l'objet d'une présentation, aux élus de la communauté de communes Champagne-Vesle, le 26 février dernier et Madame la Présidente de Reims Métropole s'est engagée à garantir la neutralité fiscale pour les familles et les entreprises, et l'équité financière pour les communes de ce nouveau territoire élargi.

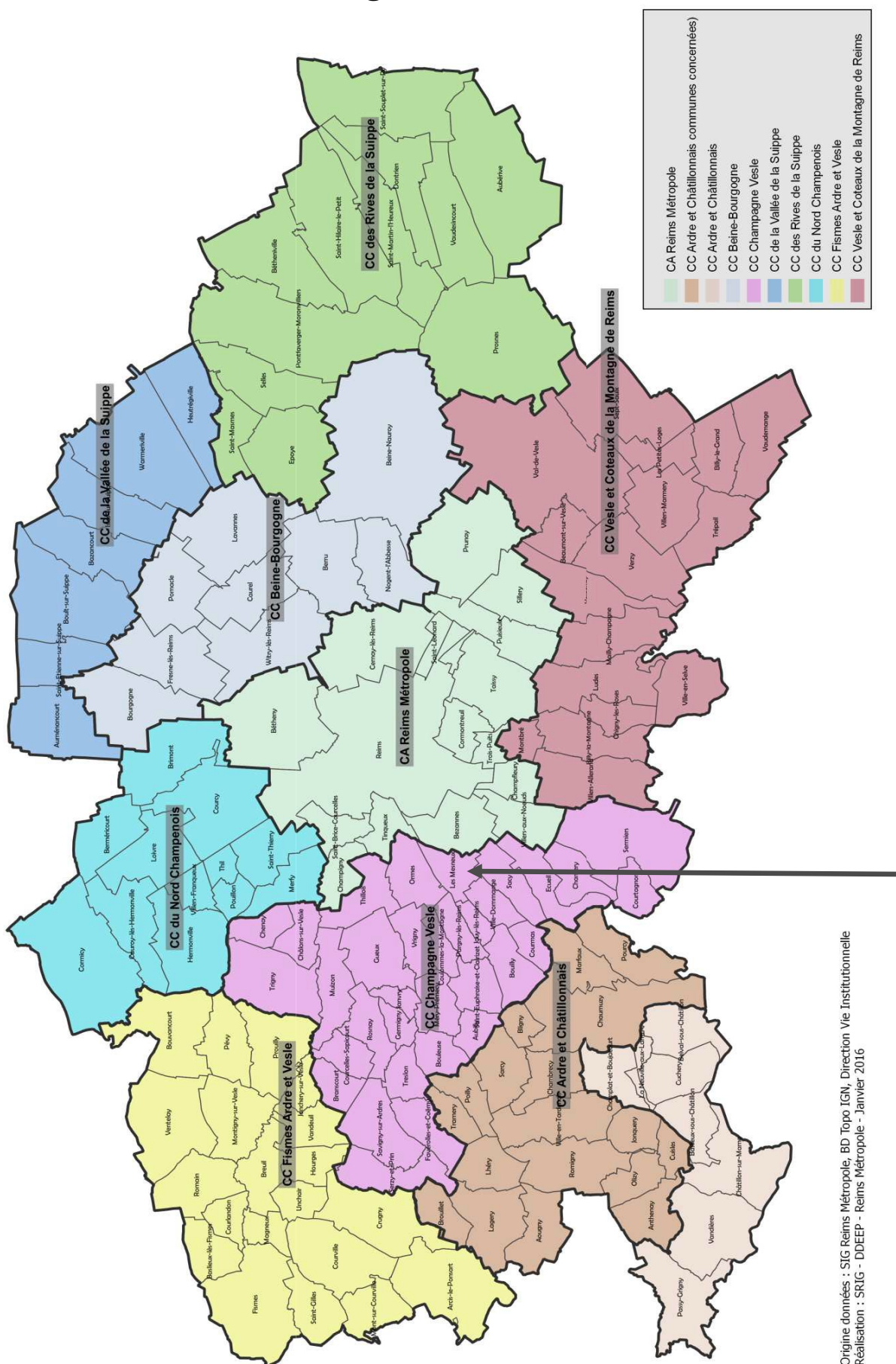
Le 29 avril prochain, nous travaillerons sur la thématique « compétences et modes d'exercice » car si nous avons déjà transmis un certain nombre de compétences à notre communauté de communes Champagne-Vesle, la future communauté urbaine « Grand Reims » en assurera d'autres.

La phase de mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale s'achèvera avant le 31 décembre 2016 pour être applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Vos élus sont à votre disposition pour répondre à vos différentes interrogations et nous organiserons, au cours du dernier trimestre 2016, une réunion publique pour vous présenter les conclusions des différents ateliers et répondre à vos questions.

Anny Dessoy

---

# Le territoire envisagé



Origine données : SIG Reims Métropole, BD Topo IGN, Direction Vie Institutionnelle  
Réalisation : SRIG - DDEP - Reims Métropole - Janvier 2016



## La commission de fleurissement récompensée...



Les bénévoles de la commission locale d'embellissement et de fleurissement pris en flagrant délit de préparation de massif !

## Nouveau quartier



Un nouveau quartier, de 12 maisons, se crée à l'entrée du village en venant de Bezannes avec un nouveau nom de rue « Allée des Forges ».

Bienvenue aux nouveaux habitants.

## Sycomore... quelques chiffres

Créé le **4 juillet 2007**

**3** communautés de communes (CC) adhèrent au Sycomore :

CC Fismes, Ardre et Vesle (13048 habitants)

CC Ardre et Châtillonnais (2765 habitants)

CC Champagne-Vesle (13297 habitants)

**67** communes

**29110** habitants

**454,68 km²** de superficie

**130** conteneurs à verres

**22** bennes à vêtements

**5** déchèteries : Ecueil—Gueux—Muizon—Jonchery-sur-Vesle—Fismes

Collecte des ordures ménagères : **6224** tonnes soit 231,80 kg/habitant/an

Collecte des déchets recyclables : **1483** tonnes soit 51 kg/habitant/an

Participation (euros) par habitant :

| 2007  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 93,34 | 93,03 | 86,75 | 82,28 | 76,62 | 81,91 | 88,03 | 91,55 |

(Rapport 2014, dernier rapport connu)

JPG



## Arrêt sur images... la commune



*Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts*



*16 novembre à midi, la minute de silence à l'école*



*Accueil à la mairie des nouveaux habitants,  
vendredi 11 décembre 2015*



*Concert de gospel le 12 décembre 2015*



*Noël des enfants*



*Marché de Noël à l'école*



*Concert de jazz sur la place*



*Départ du trail 19 décembre*



## Arrêt sur images... la commune



*Cérémonie des vœux 2016*



*Les vigneronns pour la saint Vincent 2016*



*La soirée théâtre : salle comble !*



*Pendant l'entracte*

## Jardinons à l'école



Mme Aline Baudou a très aimablement offert de son temps aux élèves de CE1/CE2 pour aider Mme Clément à mener une activité de jardinage à l'école. Depuis le 29 mars dernier, la cour est parée de pensées aux côtés des quelques bulbes qui ont pointé le bout de leur nez. Les enfants devront à présent remplir sérieusement leur rôle de jardinier pour entretenir les jardinières.



## **Classe de découverte des CE1/CE2 à Giffaumont du 14 au 18 mars 2016**



C'est avec un grand plaisir que les 26 élèves de la classe de CE1/CE2 de Mme CLEMENT se sont rendus en mars dernier à Giffaumont pour un séjour « Découverte du Pays du Der ».

Encadrés par des parents bénévoles (Mme Herblot et M. Debéthune) et leur enseignante, les élèves ont pu pratiquer diverses activités sous la houlette de leur animatrice nature Anne-Laure : pêche à l'étang, recherche de traces d'animaux dans la forêt, pêche et observation des petites bêtes de la mare, découverte de la flore du Der, lecture de paysage du haut d'un château d'eau... tous ont pu profiter des activités menées sous une météo des plus clémentes et un soleil présent. Seule la sortie ornithologique prévue a dû être en partie annulée en raison du vent très présent ce jour-là.

Les soirées n'ont pas été en reste : Blind-test, boum et jeux divers animés par Laura (notre animatrice vie quotidienne), avec joie et bonne humeur !

Domage que l'entrée du casino soit fermée aux enfants ... nous y aurions mené des activités mathématiques et de logique avec plaisir...

Céline Clément

## **Devoir de mémoire... la classe de CM1/CM2**

A la suite d'une visite encadrée par Richard Mathiot (Ateliers du Patrimoine de Reims), la classe de CM1/CM2 de Madame Trisson aux Mesneux a présenté aux élus des Mesneux et aux élèves de CE1/CE2 de Madame Clément un exposé interactif relatif aux monuments aux morts de Reims et au cimetière du Nord.

Le public très attentif a découvert, ou redécouvert l'histoire du monument de Reims, de sa statue, de la partie militaire du plus ancien cimetière de Reims...

Les autres monuments aux morts de Reims (le monument pour les infirmières, le monument aux héros de l'armée noire, le monument aux morts des 132<sup>ème</sup> et 332<sup>ème</sup> régiments d'infanterie) ont également été présentés..

Un échange riche qui permet aux jeunes générations d'entretenir le devoir de mémoire !

Patricia Trisson



## **Les conseils municipaux**

***Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site***

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2015**

► Délibérations 2015 :

- n° 31 : Nouveau régime indemnitaire RIFSEEP ;
- n° 32 : Création de deux emplois d'Agents recenseurs ;
- n° 33 : Virements de crédits – Décision modificative n° 3.

► Bilan financier 2015 (arrêté au 8 décembre) :

En fonctionnement, essentiellement travaux sur l'église ; en investissement, changement du photocopieur, renouvellement triennal du matériel informatique, extension du columbarium.

► Rapport Véolia pour 2014 :

- Chiffres et faits marquants : taux de conformité microbiologique de 100% ; inspection du forage ; renouvellement du réseau (Villedommange-Les Mesneux) ; alimentation de Bligny ; lotissement Les Forges.

- Prix de l'eau (en €/m<sup>3</sup>) : production et distribution : 2,39 ; collecte et dépollution des eaux usées : 2,35 ; redevances aux organismes publics et TVA : 1,07 ; total : 5,81 au 01/01/2015 (5,93 au 01/01/2014).

► Modifications des statuts de la CCCV (le 30 novembre) :

Prise des compétences « Scolaire et périscolaire » et « Services d'incendie et de secours ».

► Questions diverses :

Organisation des festivités de Noël et du Trail.

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2016**

► Délibérations 2016 :

- n° 1 : Statuts de la CCCV, prise des compétences scolaire et périscolaire, services incendie et secours : avis défavorable à l'unanimité du Conseil municipal ;
- n° 2 : Révision générale du PLU, débat sur le PADD : avis favorable (14 pour, 1 contre) ;
- n° 3 : Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG (renouvellement) : avis favorable.

► Prévisions budgétaires 2016 :

Les différentes commissions ont travaillé conjointement afin de lister les besoins en équipements et travaux en fonction des priorités. Concernant la fiscalité, différentes simulations ont été analysées.

► Questions diverses :

- Vu la livraison très tardive de l'agenda, le Conseil s'interroge sur le bien-fondé de son renouvellement.
- La commission communication se réunira le 23 mars.

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2016**

► Délibérations 2016 :

- n° 4 : Vote du compte administratif 2015 ;
- n° 5 : Affectation du résultat 2015 ;
- n° 6 : Compte de gestion ;
- n° 7 : Bases d'imposition 2016 ;
- n° 8 : Vote du budget 2016 (534 418 € en fonctionnement ; 703 979,67 € en investissement) ;
- n° 9 : Agenda d'accessibilité programmée.

► Travaux d'électricité sur la place :

- Crédits supplémentaires au budget 2016.

► Questions diverses :

- L'ouverture de classe prévue dans le cadre du regroupement scolaire se fera à Sacy
-



## Arrêt et stationnement gênants

L'immobilisation est gênante dès lors qu'elle bloque la circulation à tout autre passage qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste. Les cas fréquents de stationnements gênants sont les immobilisations devant un garage, sur un trottoir ou encore sur une voie publique comme sur la voie de bus ou de vélo. Ces comportements sont sanctionnables par une verbalisation avec différents montants d'amende.

Ainsi, les arrêts et stationnements suivants constituent une contravention de classe 4 :

- sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons, dès le 30 juin 2015,
- sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordures des bandes cyclables, dès le 30 juin 2015.

La tarification et les risques encourus pour ce type d'infraction sont :

- 135 € pour une amende forfaitaire,
- 375 € pour une amende majorée,
- pas de perte de point.

L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents, l'amende minorée de 90 € ne s'applique pas pour les infractions liées au stationnement.



CB  
d'après légipermis

## Rien de tel qu'un bon livre...

Cette année encore, c'est avec plaisir que les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli leurs chers lecteurs chaque mercredi de 16 h 30 à 18 h 30.

L'ambiance y est chaleureuse, amicale et le choix diversifié : romans, biographies, sagas, terroirs, policiers, revues, livres pour les enfants, magazines de cuisine, jardin, déco, bricolage, voyages...

Ce fonds est agrandi chaque année par de nouvelles acquisitions grâce à des dons, à la subvention de la mairie ainsi que par les prêts semestriels du bibliobus de la Marne, que nous remercions tous.

Et ce toujours en quête des dernières nouveautés mais aussi en réponses aux demandes des lecteurs grands ou petits.

C'est gratuit, venez nombreux vous détendre, rien de tel qu'un bon livre !

Michèle Morin



Colette, Francine, Michèle  
vous accueillent à la bibliothèque, place de la Mairie,  
le **mercredi de 16 h 30 à 18 h 30.**



Une partie des livres et quelques récentes acquisitions



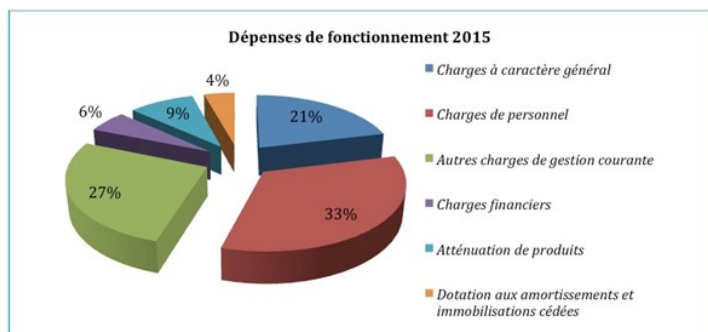
Le coin lecture



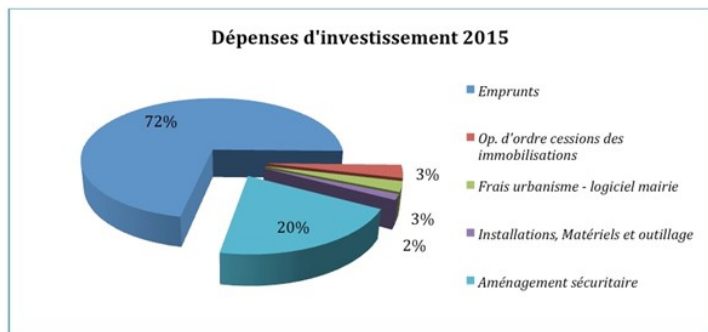
Les magazines, les revues de bricolage, cuisine, déco...

# Le budget communal 2015

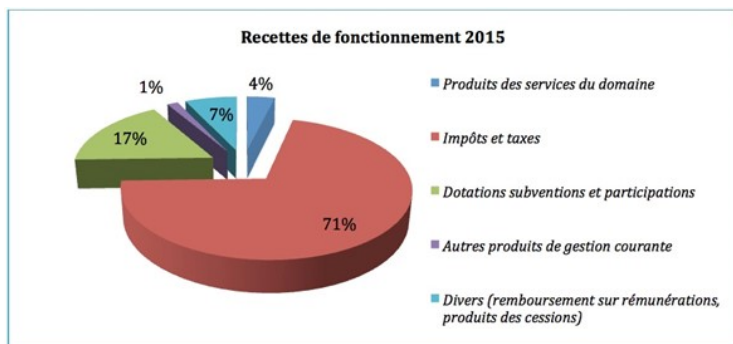
| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015                       | RÉALISE AU 31/12/2015 |
|-------------------------------------------------------|-----------------------|
| Charges à caractère général                           | 112 605,41 €          |
| Charges de personnel                                  | 177 656,44 €          |
| Autres charges de gestion courante                    | 142 063,24 €          |
| Charges financières                                   | 29 177,16 €           |
| Atténuation de produits                               | 48 264,00 €           |
| Dotation aux amortissements et immobilisations cédées | 22 646,84 €           |
| <b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>               | <b>532 413,09 €</b>   |



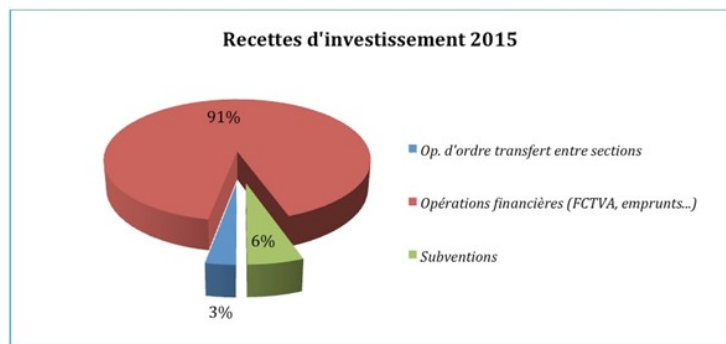
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015           | REALISE AU 31/12/2015 |
|------------------------------------------|-----------------------|
| Emprunts                                 | 422 973,11 €          |
| Op. d'ordre cessions des immobilisations | 19 463,50 €           |
| Frais urbanisme - logiciel mairie        | 15 213,00 €           |
| Installations, Matériels et outillage    | 8 385,31 €            |
| Aménagement sécuritaire                  | 119 237,08 €          |
| <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>   | <b>591 729,20 €</b>   |



| RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015                            | REALISE AU 31/12/2015 |
|------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Produits des services du domaine                           | 21 605,39 €           |
| Impôts et taxes                                            | 402 409,00 €          |
| Dotations subventions et participations                    | 96 394,16 €           |
| Autres produits de gestion courante                        | 8 382,35 €            |
| Divers (rembours sur rémunérations, produits des cessions) | 40 007,86 €           |
| <b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>                | <b>568 798,76 €</b>   |



| RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015               | REALISE AU 31/12/2015 |
|----------------------------------------------|-----------------------|
| Op. d'ordre transfert entre sections         | 22 646,84 €           |
| Opérations financières (FCTVA, emprunts,...) | 695 956,67 €          |
| Subventions                                  | 42 024,00 €           |
| <b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>       | <b>760 627,51 €</b>   |



## Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des **dépenses** récurrentes, nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

**Charges à caractère général** : Energie, électricité (éclairage public...), entretien courant des bâtiments et du matériel (petites réparations, entretien espaces verts...), achat de fournitures, primes d'assurances, **Charges de personnel** : Salaires du personnel municipal,

**Autres charges de gestion courante** : subventions versées aux associations, contributions aux organismes de regroupement (SIS des 4 vents...), indemnités des élus,

**Charges financières** : remboursement des intérêts d'emprunts,

**Atténuation de produits** : reversement de recettes fiscales encaissées par la commune (mécanisme de péréquation entre communes).

**Op. d'ordre dotation aux amortissement + immobilisations cédées** : prise en compte sur le plan comptable de la détérioration au fil du temps des immobilisations et des matériels cédés.

### Les recettes :

**Produits des services du domaine** : concession du cimetière, personnel poste, SIS des 4 vents...

**Les impôts et taxes** : les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises CFE), droits de mutation...

**Dotations versées par l'état**

**Autres produits de gestion courante** : location de biens communaux (salle)...

## Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations d'équipement d'envergure destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la commune et à améliorer la qualité des structures municipales ou à en créer de nouvelles.

### Les dépenses :

Le remboursement de la dette : remboursement du capital des emprunts,

Les dépenses d'équipement,

Les travaux d'aménagement ou de réfection : travaux des bâtiments, réfection de la voirie ...

### Les recettes :

L'autofinancement : excédent de la section de fonctionnement

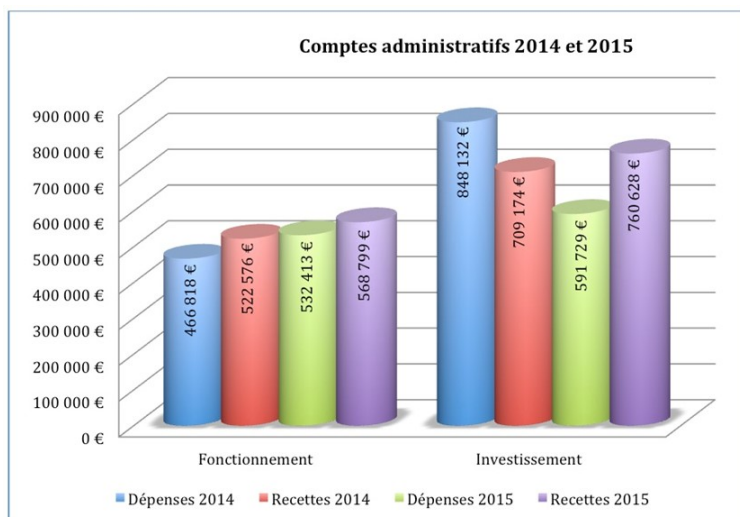
Les dotations et fonds divers : Fonds de Compensation de la TVA (fonds visant à compenser la TVA acquittée par les communes sur leurs dépenses d'équipement), taxe locale d'équipement (TLE) ...

Les emprunts bancaires,

Les subventions diverses.



## Bilan 2014 et 2015



BG

## Rapport Véolia : extraits et commentaires

### Quantités :

Véolia a distribué en 2014, par l'intermédiaire du réseau du Syndicat du Rouillat, 297 675 m<sup>3</sup> d'eau à 4 065 habitants ; aux Mesneux, 38 699 m<sup>3</sup> à 861 habitants, soit en moyenne 123 litres par habitant par jour.

Le rendement (par rapport au volume produit) est toujours insuffisant ; néanmoins, il progresse un peu, passant de 74,4 à 77,3%, grâce aux recherches systématiques de fuites.

### Qualité :

Un seul chiffre suffira : le taux de conformité microbiologique est de 100%.

### Quelques paramètres physico-chimiques :

Calcium : 120 à 130 mg/l  
Magnésium : env. 17 mg/l  
Nitrates : 35,4 à 46,2 mg/l (seuil : 50)  
Titre Hydrotimétrique : 38,10 à 39,50 °F

### Le prix du service public de l'eau (pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an) :

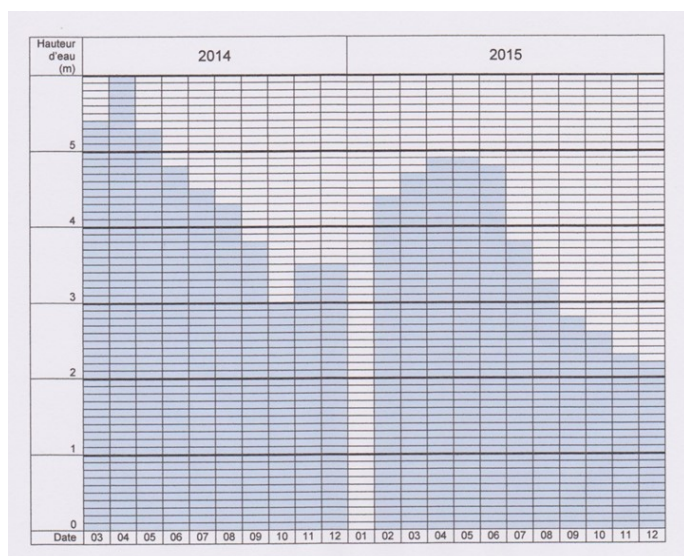
Production et distribution de l'eau : 2,39 € / m<sup>3</sup>  
Collecte et dépollution des eaux usées : 2,35 € / m<sup>3</sup>  
Redevances aux organismes publics (agence de l'eau) et TVA : 1,07 € / m<sup>3</sup>

Total : **5,81 € / m<sup>3</sup>** au 1<sup>er</sup> janvier 2015, au lieu de **5,93 € / m<sup>3</sup>** au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

(Rapport Véolia 2014, dernier rapport connu)

GL

## Hauteur d'eau dans un puits situé aux Mesneux



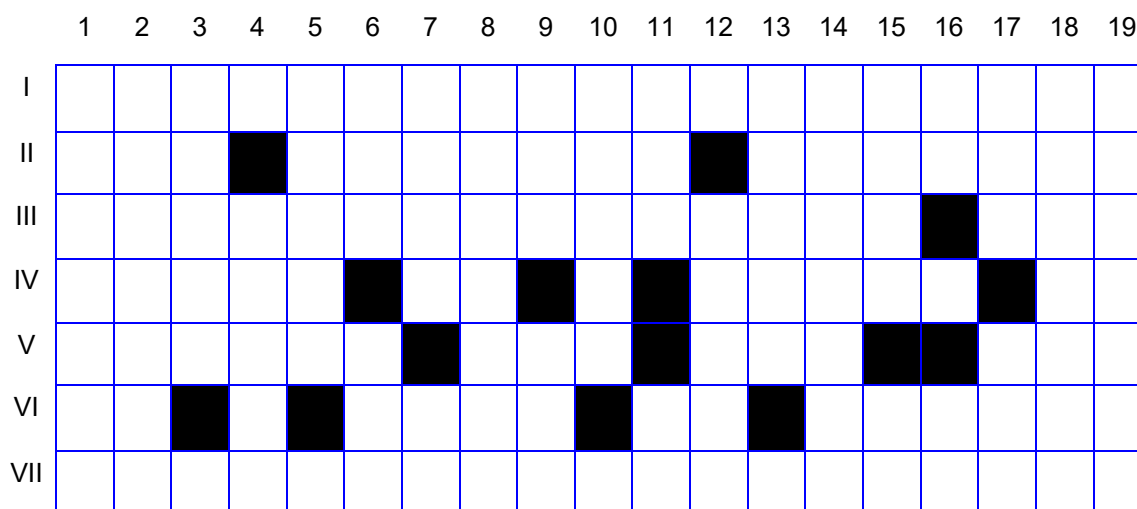
Grâce aux relevés réguliers du propriétaire de ce puits, nous disposons d'une illustration significative du manque d'eau en 2015.

En premier lieu, on constate chaque année une diminution importante de la hauteur d'eau, en été évidemment, mais aussi au début de l'automne.

Mais surtout, cette diminution s'accroît d'une année sur l'autre, pour finir à 2,15 m à Noël 2015, au lieu de 3,50 m à Noël 2014.

GL

## Les mots croisés de Guy...



Horizontalement :

I- Paris attaqué, Paris blessé, Paris qui pleure, mais Paris debout ! (3 mots). II- Filets – Hexagone – La femme d'à côté. III- Hic et nunc (3 mots) – On l'a à l'œil. IV- Sonné – Belle à l'oreille – Là, Christophe Colomb était à l'ouest ! – Favorise l'embouteillage. V- Natif du canton – Intervalle musical – Suit Danton – Parti en Allemagne. VI- La Flotte dedans, la flotte autour – Ne reconnus pas – Métal léger – Il plie, ne rompt pas, mais en est tout retourné. VII- Appellation d'origine (3 mots).

Verticalement :

1- S'oppose à la ligne claire. 2- Clairvoyants. 3- Fabrique. 4- Descend le sang vers le haut. 5- Touchez. 6- Ville sur le Danube – MSF par exemple. 7- Approbation – A rendu Héra jalouse, la vache ! 8- Nuançât. 9- Etonnement interrogatif – Le dos en compote. 10- Prénom de chanteur. 11- De 58 à 6 à 93 à 12 – Mention. 12- Fromage corse. 13- Pianiste de jazz ou champion olympique à Mexico. 14- Forme. 15- Le lièvre, honteux, s'y cache de la tortue – Métal lourd. 16- Tu vas à Rome – Je vais à Rome. 17- Habitude inconsciente – Comble partiellement un trou. 18- Ensemble. 19- Couverture.

GL (novembre 2015)

## Annonce

Bonjour à tous,

Convaincue qu'il est possible de trouver une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'homme et de l'environnement, j'aimerais vous faire partager comment bien manger en local des produits de saison et partir à la découverte de ces producteurs locaux qui font la richesse de notre territoire.

Ensemble, nous pouvons être acteurs d'une nouvelle consommation plus responsable et plus consciente en rencontrant les producteurs locaux qui œuvrent chaque jour pour nous nourrir.

Qui sont-ils ? Que font-ils ? Comment le font-ils ?

Nous partagerons des recettes simples et familiales pour révéler le plaisir gustatif de leurs produits.

Rejoignez-nous sur **le blog**

« [www.lesupermaraicher.com](http://www.lesupermaraicher.com) »

(ouverture le 21 mars 2016) pour participer à cet élan.

A très bientôt.

Karine  
pour le Super Maraîcher  
Karine DESIRONT  
06.79.94.34.75

# le super maraîcher

Solution de la grille d'octobre 2015

|     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|-----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| I   | M | O | U | L | I | N | D | E | V | A  | L  | M  | Y  |
| II  | U | R | B | A | N | I | S | M | E |    | U  | O  | P  |
| III | S | A | U | N | A | S |   | P | R | O  | M  | U  | E  |
| IV  | E | L |   | G |   | S | A | L | A | D  | I  | E  | R  |
| V   | L |   | C | A | R | A | B | I | N | E  | E  |    | I  |
| VI  | E | T | A | G | E | R |   | E | D |    | R  | I  | T  |
| VII | T | E | L | E |   | T | I | S | A | N  | E  |    | E  |



## Info multimédia

### Mot de passe fort :

Les mots de passe sont très utilisés sur Internet et dans l'informatique en général, où ils jouent le même rôle que les clefs qui ferment les portes des maisons pour les protéger des voleurs. Un mot de passe est une suite de caractères (des lettres, des chiffres, des symboles comme +, # ou \$, etc.) qui protège l'accès à quelque chose.

L'utilisation d'un mot de passe fort est une étape déterminante dans la protection d'un ordinateur ou de l'accès à votre compte sur un site internet contre les pirates et les utilisateurs indésirables.



**Fort** = au moins 8 caractères et mélangeant des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

Par exemple, évitez « dupont29 » comme mot de passe, préférez « Dup29Ont\$ », bien plus difficile à trouver !

Attention ! 8 c'est un minimum : **plus le mot de passe est long, plus il est bon !**

Voici le temps que mettrait un pirate avec un pc récent à essayer toutes les combinaisons :

5 caractères : 1,4 millième de seconde ;

8 caractères : 64,5 secondes ;

10 caractères : 23 heures et 12 minutes (presque un jour) ;

12 caractères : 1 250 jours ;

20 caractères : environ 710 fois l'âge de l'Univers (9 730 milliards d'années).

Une règle d'or : **Ne jamais utiliser le même mot de passe à plusieurs endroits.**

On pourra écrire tous nos mots de passe dans un petit carnet mis en lieu sûr.

Ou les enregistrer dans un logiciel de coffre fort comme **KeePass** ( <http://keepass.fr> )

### Application Android / Apple



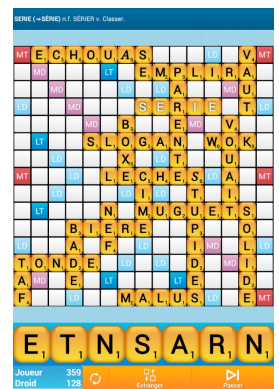
**Classic Words** est un Scrabble pour jouer en solitaire sur votre smartphone ou votre tablette. L'avantage est qu'il ne nécessite aucune connexion à internet. Un bon passe temps !

**Pour Android :**

chercher « Classic Words » dans le Google Play Store

**Pour Apple :**

chercher « Classic Words » dans le Apple Store



### Le saviez vous ?



La mascotte de Twitter ( <http://twitter.fr> ) est un oiseau bleu stylisé, nommé **Larry** en hommage au basketteur américain **Larry Joe Bird**.

Né en **1956** , parfois surnommé « Larry Legend » ou « Gold hand ». Il a été distingué à trois reprises du titre de meilleur joueur de la NBA.

**Remarque** : Bird veut dire oiseau en anglais !



Larry Joe Bird ( 2,06m, 100kg )

## La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :  
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :  
03 26 50 20 90

Réception du public :  
Lundi - jeudi : 14 - 18h30  
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

## Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

## MAIRIE

Secrétariat fermé :

du vendredi 6 mai au  
vendredi 13 mai 2016.  
Réouverture le 17 mai.

Des informations  
ponctuelles se  
trouvent sur le site  
de la commune.

Adresse du site :

<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :

[asclesmesneux.free.fr](http://asclesmesneux.free.fr)

[www.sycomore51.fr](http://www.sycomore51.fr)

[www.cc-champagne-vesle.fr](http://www.cc-champagne-vesle.fr)

## Revue de presse

Les Mesneux, harpe à l'église, l'Union, 4 novembre 2015  
Les Mesneux, retour sur les cérémonies du 11 novembre, l'Union, 13 novembre 2015  
Les Mesneux, succès du traditionnel repas des anciens, l'Union, 20 novembre 2015  
Les Mesneux, rendez-vous : concert de Gospel, l'Union, 7 décembre 2015  
Les Mesneux, le Chœur Horizon séduit, l'Union, 15 décembre 2015  
Les Mesneux, hors stade, trail des Noct'En Bulles, l'Union, 19 décembre 2015  
Les Mesneux, un passage remarqué, l'Union, 20 décembre 2015  
Les Mesneux, un beau concert de Noël, l'Union, 21 décembre 2015  
Les Mesneux, trail des Noct'En Bulles : une sacrée soirée, l'Union, 21 décembre 2015  
Les Mesneux, marché de Noël et théâtre à l'école, l'Union, 26 décembre 2015  
Les Mesneux, dix-huit nouvelles familles dans la commune en 2015, l'Union, 11 janvier 2016  
Les Mesneux, Saint Vincent fêté avec ferveur dans les villages, l'Union, 28 janvier 2016  
Les Mesneux, des bénévoles mobilisés, l'Union, 2 février 2016  
Les Mesneux, devoir de mémoire, l'Union, 4 février 2016  
Les Mesneux, un programme festif chargé, l'Union, 16 février 2016  
Les Mesneux, très belle soirée théâtre, l'Union, 26 mars 2016



## Relevé des compteurs

L'entreprise LS Services prestataire d'ERDF-GRDF sera présente sur la commune le **28 avril 2016**.

## Soirée buffet

Soirée buffet le 29 avril 2016 à partir de 19 h 30

dans la salle des fêtes des Mesneux au profit du séjour pédagogique des élèves de CM1/CM2.

Prix : adultes 18 euros, enfants (-12 ans) 8 euros.  
Renseignements et inscriptions à l'école auprès de Madame Trisson.

**Venez nombreux, bonne ambiance assurée !**

## Evénements

Jeudi 5 mai : marche des élus à Sacy.

Dimanche 8 mai : cérémonie de la victoire 1945. RV au monument à 11 h 30. Un vin d'honneur suivra cette commémoration.

Samedi 14, dimanche 15, lundi 16 mai : fête patronale.

Dimanche 12 juin : brocante dans le village.

Samedi 25 juin 2016 : Fête des écoles.

Jeudi 14 juillet : cérémonie de la Fête nationale. RV au monument à 11 h 30. Un vin d'honneur suivra cette cérémonie. Un barbecue républicain sera organisé.

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre : rentrée des classes.

Dimanche 4 septembre : randonnée « sur les pas de Jacky ».

## État civil

Naissance

Jules, Pierre, Henri GERMAIN, le 23 février 2016

Décès

Sébastien LE ROUX, le 7 janvier 2016

Jules PARZISZ, le 19 mars 2016